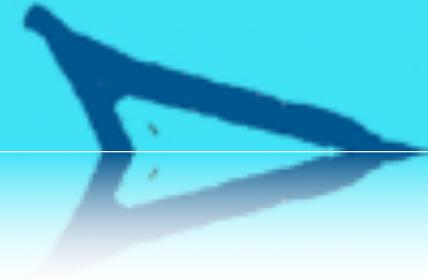




Cité scolaire Brive-la-Gaillarde  
d'Arsonval



Faded, mirrored text of 'Cité scolaire Brive-la-Gaillarde d'Arsonval'.

LYCÉE D'ARSONVAL BRIVE

---

**CPES-CAAP**

# DÉFINITION

- ▶ Classe Préparatoire aux Études Supérieures - Classe d'Approfondissement en Arts Plastiques
- ▶ Formation en un an qui accompagne les étudiants dans des choix d'orientation correspondant à leur projet professionnel et à leur niveau de compétences, les conseille dans une construction de leur démarche personnelle et de leur dossier artistique, les prépare à la poursuite d'études et formations artistiques.
- ▶ Elle prépare aux exigences et aux contraintes spécifiques des différents examens des épreuves d'entrée des écoles supérieures d'art sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication (dans leurs composantes arts plastiques, arts visuels, architecture, design, scénographie, médiation artistique, etc.), des formations supérieures de l'image (photographie, création numérique, illustration, graphisme, animation, etc.), ainsi qu'aux cursus universitaires en Arts plastiques.
- ▶ Objectif : elle contribue donc à la fois à la mise en place des prérequis souhaités par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour permettre aux lycéens d'accéder de manière efficiente à l'enseignement supérieur, et à l'amélioration de l'orientation des lycéens dans l'articulation du lycée avec l'enseignement supérieur.

## PUBLIC SCOLAIRE

- ▶ Cette classe préparatoire, volontairement généraliste, se présente à la fois comme un enrichissement du cursus artistique de l'Éducation nationale et comme une structure relais (entre Éducation nationale et Écoles supérieures d'art relevant du Ministère de la Culture), année de détermination et d'approfondissement d'un parcours artistique pour les élèves et les étudiants.
- ▶ La CPES-CAAP rééquilibre l'équité des formations entre élèves issus de formations non artistiques : elle s'adresse en effet aussi bien aux bacheliers (issus des filières générales, professionnelles ou technologiques) ayant suivi un enseignement artistique (Arts plastiques, Histoire des arts, Théâtre, Musique, Cinéma audiovisuel, Danse) en spécialité ou facultatif au lycée, qu'aux élèves qui n'ont pu suivre ces enseignements, mais qui bénéficient cependant d'une pratique en arts plastiques personnelle régulière ainsi que d'une culture artistique construite en autonomie.
- ▶ Objectif : cette classe préparatoire amène chaque étudiant à construire un langage artistique singulier et à promouvoir le développement de sa personnalité et de sa créativité. Elle accompagne les étudiants dans leur choix d'une formation appropriée à leurs aptitudes et à leurs souhaits professionnels, en les confrontant à la culture et à l'art, en leur permettant d'évaluer leur motivation, leur curiosité et leurs capacités, elles-mêmes en évolution.

## L'INSCRIPTION ET L'ADMISSION

- ▶ L'inscription se réalise sur la plateforme Parcoursup, suivant le calendrier correspondant aux différentes étapes : inscription, envoi du dossier, réception de la réponse d'admissibilité, inscription à l'entretien, réponse pour l'admission.
- ▶ La constitution du dossier, jusqu'au 31 mars inclus, comporte : 5 reproductions scannées ou photographiques (format A4 maximum) de travaux plastiques bidimensionnels et/ ou tridimensionnels ; des productions numériques gravées sur un DVD-R ; d'une présentation écrite des travaux ; la photocopie des résultats des épreuves anticipées du baccalauréat ; photocopies des bulletins scolaires des classes de Première et de Terminale ; une lettre de motivation précisant le parcours scolaire, les pratiques et/ou enseignements artistiques suivis, les centres d'intérêt culturels et artistiques, les dernières expositions ou manifestations culturelles visitées, les projets d'orientation et les études artistiques envisagées après l'année de CPES-CAAP.
- ▶ L'admission : l'épreuve d'admission se déroule au mois de mai et repose sur un entretien devant un jury composé d'enseignants de la CPES-CAAP. L'entretien se déroule à l'appui des travaux originaux du dossier et de réalisations complémentaires présentés par le candidat. Il permet d'évaluer les aptitudes et les capacités artistiques, les connaissances culturelles et les motivations du candidat.

## PARCOURS DE FORMATION

- ▶ Une formation à l'appui de contenus articulant étroitement et finement théorie et pratique (pratiques plastiques en atelier, histoire de l'art, culture artistique contemporaine, philosophie, lettres, anglais, culture mathématiques et scientifiques) et des formes pédagogiques diversifiées (cours magistraux, entretiens individualisés, accompagnement à l'orientation, ateliers d'initiation, conférences, workshops avec des artistes et professionnels du champ artistique, visites d'expositions, spectacles, séjours d'étude, etc.) permettant à l'étudiant de développer une pratique personnelle étayée sur l'art, son histoire et son évolution contemporaine.
- ▶ Une ouverture sur les différentes pratiques artistiques contemporaines (arts plastiques, arts numériques, photographie, architecture, scénographie, production sonore, performance, etc.) et sur la manière dont elles s'inscrivent dans des domaines de la création et des métiers variés, à l'appui de partenariats à l'échelle régionale (École nationale supérieure d'art de Limoges, FRAC-Artothèque du Limousin, Centre d'Art Contemporain de Meymac, CIAP de Vassivière, CAUE de la Corrèze, Théâtre lesTreize Arches et les Sept Collines, etc.).
- ▶ Les workshops (ateliers participatifs sous l'égide d'artistes ou d'architectes) favorisent des moments d'intensité créative, de rencontre et de travail collaboratif.
- ▶ **Coloration** : la CPES-CAAP de Brive propose une coloration spécifique avec deux axes transversaux aux pratiques artistiques contemporaines : d'une part, le commissariat d'exposition et de la médiation en art contemporain (en partenariat avec le Frac-Artothèque de Limoges), d'autre part, l'art, l'architecture et le paysage (en partenariat avec le CAUE et le CIAP de Vassivière).

# ORGANISATION

- ▶ L'enseignement en CPES-CAAP est réparti sur deux périodes (semestres) afin de tenir compte des échéances des concours d'entrée et des consolidations techniques et culturelles nécessaires à la suite des admissions.
- ▶ L'année est organisée en deux semestres : le premier essentiellement consacré à la construction de l'orientation et à la préparation aux concours, le deuxième à la préparation à l'intégration dans les établissements d'enseignement artistique supérieur. Durant ce deuxième semestre, l'accompagnement individualisé a pour objectif le soutien et le renforcement pour aider l'étudiant dans les domaines où ses prérequis seraient insuffisants (culture artistique, approche technique, constitution de projets, autonomie, rédaction-oralisation, analyse, etc.).
- ▶ L'effectif (24 étudiants) permet un accompagnement adapté aux besoins et au projet de chaque étudiant par l'équipe enseignante (9 professeurs – auxquels s'ajoutent des intervenants extérieurs, artistes, créateurs et professionnels de l'art et de la culture). Ces enseignants privilégient en effet une approche pédagogique individualisée, associant réflexion et expérimentation.
- ▶ **Volume horaire : le rythme d'étude est soutenu (environ 30h par semaine) afin de s'ancrer dans une création vivante, alternant avec des temps en autonomie dans l'atelier et auprès des partenaires culturels, laissant l'opportunité aux étudiants de constituer les fondations d'une démarche personnelle de réflexion et de création.**

## CONTENUS ET ÉVALUATION

- ▶ La pratique plastique personnelle en atelier est l'élément moteur de la formation, autour de trois étapes suivies par l'enseignant responsable des pratiques artistiques : l'analyse, la recherche et la production.
- ▶ Ce travail en atelier offre la possibilité d'une multiplicité d'expériences plastiques, techniques (dessins d'observation, peinture, volume, pratique graphique, photographie, création numérique, installation, performance, pratique de l'exposition, etc.) et théoriques, à partir de sujets ou de recherches personnelles, privilégiant la réflexion et l'expérimentation.
- ▶ Les cours d'Histoire de l'art, de Culture artistique contemporaine, de Philosophie, de Lettres, d'Anglais, de Culture et de pratique mathématiques et scientifiques, les rencontres avec les artistes, les créateurs et les professionnels de la culture, les spectacles, les concerts et conférences, fournissent aux étudiants les outils nécessaires pour appréhender leurs travaux dans une relation critique et dans une perspective artistique.
- ▶ Un Bilan est organisé à la fin de chaque semestre à partir d'une série d'épreuves correspondant aux différents enseignements et modules suivis, permettant, en plus du contrôle continu, d'évaluer les acquis et les progressions des étudiants ; de même qu'un concours blanc est organisé à la fin du premier semestre, reprenant les épreuves des concours d'entrée en école d'art et permettant de vérifier la bonne compréhension des enjeux techniques, formels, conceptuels et théoriques propres au champ des arts plastiques.

## ORIENTATIONS

- ▶ Les Écoles d'Art sous tutelle du Ministère de la Culture (écoles des Beaux arts) – sur concours d'entrée – qui donnent des formations spécifiques axées sur la création contemporaine et délivrent des diplômes au niveau bac + 5 (DNSEP : Diplôme national supérieur d'expression plastique), au grade de Master.
- ▶ Les Écoles d'Art et Design et les Écoles des Arts décoratifs – sur concours d'entrée – ouvrent sur des formations spécifiques autour du design (d'objet, d'espace, graphique, visuel, sonore, etc.), de la décoration intérieure, de la scénographie, du stylisme, etc. (diplômes au niveau bac + 5 au grade de Master).
- ▶ Les Écoles nationales supérieures d'Architecture – sur concours d'entrée, sans que soit toujours pris en compte un dossier artistique – dispensent des formations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la scénographie du spectacle vivant ou de l'exposition (diplômes au niveau bac + 5 au grade de Master).
- ▶ Les Écoles de l'image / cinéma / effets visuels / vidéo / audiovisuel / animation dispensent des formations dans des domaines aussi divers que la publicité, l'infographie, la communication audiovisuelle, l'illustration, l'animation, le jeu vidéo, etc. (diplômes de niveau bac + 3 à bac + 5).

# SITES RESSOURCES

- ▶ Le site de la CPES-CAAP du lycée d'Arsonval (mis à jour régulièrement).  
<http://www.cite-scolaire-arsonval.fr/CPES-CAAP>  
Coordonnateur : Denis Dufour [denis.dufour@ac-limoges.fr](mailto:denis.dufour@ac-limoges.fr)
- ▶ Onisep : Terminale 2017-2018. Une préparation gratuite à l'entrée en école d'art accueille des bacheliers et des étudiants en réorientation. Ce sont les CPES-CAAP, des classes préparatoires aux études supérieures-classes d'approfondissement en arts plastiques. D'une durée d'une année, ces classes se déroulent dans un lycée et proposent un enseignement très complet.  
<http://www.terminales2017-2018.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/Les-CPES/Les-CPES-CAAP-classes-preparatoires-aux-etudes-superieures-classes-d-approfondissement-en-arts-plastiques>
- ▶ Andea : Association nationale des écoles supérieures d'art et design publiques. Créée en 1995, l'ANDÉA fédère les 45 écoles supérieures d'art sous tutelle du ministère de la Culture. Ces établissements d'enseignement supérieur et de recherche délivrant des diplômes nationaux de niveau Bac +3, Bac +5 et Bac +8, des 3es cycles et post-masters professionnels, sont représentés au sein de l'ANDÉA par plus de 200 membres issus de toutes les catégories d'acteurs : professeurs, étudiants, directeurs, administrateurs, chefs de service. Mettant en réseau des écoles territoriales et nationales de toutes envergures et de tous les territoires, l'ANDÉA est une plate-forme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité de l'enseignement supérieur artistique par la création. Elle défend un modèle de formation et de recherche singulier qui se caractérise par le primat de la référence au champ artistique contemporain, aux figures de l'artiste et de l'auteur et par une pédagogie fondée sur l'expérimentation, le jugement critique et le projet personnel de l'étudiant.  
<https://www.andea.fr/fr/home/>